



MODULATION, CADEAU DE NOEL POUR LA DIRECTION ET LES ACTIONNAIRES?

Ça y est, le deuxième volet de la **régression sociale** menée par la direction accompagnée de ses fidèles Organisations Syndicales signataires a commencé !

Sans surprise la direction continue de tirer sur la ficelle de la flexibilité, le but étant de nous faire **travailler plus tout en nous payant moins** mais pour engranger plus de bénéfices.

Dans les grandes lignes voilà ce qui nous attends

Si des syndicats signent :

- des **Semaines Hautes** qui seront de 43h (pour les 37h) ou de 45h (pour les 39h) repartit sur 6 jours, le samedi étant une matinée de 6h pour les salariés en horaire normale ainsi que ceux en équipe du matin, pour les équipiers d'après-midi se seront des journées de 8h36 sur 5 jours.
- des **Semaines Basses** de 30h sur 5 jours (soit une journée de 6h et le travail du vendredi après-midi)

Tout cela **GRATIS**, le delta positif du compteur de modulation sera payé avec une majoration de **23%** en fin d'année.

Lors de la première réunion de présentation du projet, la CGT à :

- Défendu le fait que les besoins en capacité de production doivent faire l'objet d'embauche en CDI
- Défendu le fait que les salariés ont déjà beaucoup donné par leur travail et perdu en pouvoir d'achat, sans compter les effets de l'accord OATT qui entre en vigueur au 1er janvier 2022, et que l'heure est à la reconnaissance par des augmentations de salaires.
- Rappelé que l'accord OATT (signé par CFTD et CFE/CGC) permet déjà à la direction de flexibiliser le temps de travail.
- Défendu les salariés concernés par la pénibilité et l'inconfort, seront encore plus exposés par des journées plus longues et avec des conséquences sur l'espérance de vie.

Ce n'est pas en négociant des **virgules et des pouillèmes d'euros** que les effets délétères sur la qualité de vie au travail et de vie de famille disparaîtront.

**PAS DE SIGNATURES DES ORGANISATIONS SYNDICALES
= PAS D'ACCORD DONC PAS DE MODULATION**

LE RECU SOCIAL NE SE NEGOCIE PAS, IL SE COMBAT

Cgt.messiermolsheim@orange.fr

MOLSHEIM LE 18 NOVEMBRE 20